

Quels seront les impacts en cas de pénurie d'électricité ? ^[1]

25 septembre 2018



Que faire en cas de pénurie d'électricité ?

Doit-on craindre une pénurie d'électricité ? C'est la facture du consommateur qui risque de gonfler.

Va-t-on manquer d'électricité cet hiver ? Pour le moment il n'y a qu'un seul des sept réacteurs nucléaires qui fonctionne en Belgique. Si une vague de froid survient, l'électricité risque d'être insuffisante. Il faudra alors procéder à des délestages pour éviter un blackout. Dans tous les cas, votre facture d'électricité a toutes les chances d'exploser cet hiver.

En temps normal le nucléaire fournit 50 à 55% de l'électricité en Belgique. Mais ces dernières années plusieurs réacteurs ont été indisponibles de manière planifiée (entretiens) ou non planifiée (sabotage, travaux de réparation...). Pour cet hiver la situation s'annonce tendue car, du 13 octobre à la mi-novembre, un seul réacteur sera en fonctionnement, offrant une puissance nucléaire de 1000 MW (1MW = 1 million de Watts) au lieu des 6000 MW habituels.

Pour pallier ce déficit on peut faire appel à des centrales à gaz (6688 MW installés), aux renouvelables, au turbinage (1300 MW) et importer des pays voisins.

C'est en hiver que l'on consomme le plus d'électricité : on a besoin de plus de chauffage et d'éclairage. Mais y aura-t-il assez d'électricité pour couvrir les besoins de tous les Belges cet hiver ?

Une question d'équilibre

L'électricité ne peut pas être stockée de manière massive. Il faut donc assurer continuellement un équilibre entre la production et la consommation. C'est Elia, le gestionnaire du réseau de transport, qui assure cet équilibre et met à disposition [toutes les données utiles sur son site web](#) ^[2].

Total Load: weekly view



Prévisions de la charge sur le réseau électrique par Elia.

Tout est une question de puissance (exprimée en Watts). En hiver, la consommation électrique est maximale. En novembre on peut tabler habituellement sur une demande de 12500 MW.

Le parc de production belge (y compris éolien offshore) ne pourra fournir que 9200MW en novembre, il faudra donc importer au minimum 3300 MW, ce qui est techniquement faisable.

Grâce aux interconnexions avec la France et les Pays-Bas, nous pouvons importer de l'électricité (max 4500 MW). Mais, en cas d'hiver rude, ceux-ci pourraient avoir besoin de toute leur électricité, voire en importer eux-mêmes.

La facture va augmenter

Conséquence directe pour le consommateur : la facture va augmenter. Sur le marché de gros de l'électricité il y a des moments où les prix sont deux fois plus élevés que d'habitude, par exemple le lundi 29/10/2018. Avec un déficit de production, on est plus exposés à ces pics de prix.



Prix de l'électricité sur le marchés de gros - www.belpex.be [3]

Gare au froid

La thermosensibilité de la consommation belge est en moyenne de 110 MW/°C. Cela signifie que par degré en moins, la puissance demandée augmente de 110 MW. Cette sensibilité s'explique principalement par le chauffage à l'électricité.

En France, où le chauffage électrique est beaucoup plus répandu (30% du parc), cette thermosensibilité est de 2400 MW/°C.

On gardera donc un oeil attentif sur l'évolution des températures pour les prévisions des besoins en électricité !

Plan de délestage

En cas de pénurie avérée, il faut [éviter la panne générale d'électricité : le blackout](#) [4]. C'est là que les citoyens sont mis a contribution. [Chacun devra diminuer sa consommation d'électricité au moment des pics hivernaux](#) [4] : entre 17h et 20h, lors des journées les plus froides.

Et s'il devait tout de même y avoir une pénurie de courant en Belgique, on pourra toujours recourir au [plan de délestage](#) [5] : différents groupes de communes seraient déconnectés du réseau à tour de rôle. Vous pouvez vérifier [si votre rue est concernée par le délestage](#) [6].

Comment savoir si on risque une pénurie ?

Bien sûr, les citoyens seront prévenus. Pour se tenir au courant, [un site web](#) [7] et [une appli d'Elia](#) [7] informent sur la disponibilité de l'électricité à 7 jours, via un indicateur vert, orange, rouge ou noir. À noter : depuis sa création, il est toujours resté vert.

Mots-clés :

[électricité](#) [8]

[noblackout](#) [9]

[énergie](#) [10]

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <http://www.ecoconso.be/fr/content/quels-seront-les-impacts-en-cas-de-penurie-deelectricite>

[2] <http://www.elia.be/fr/grid-data>

[3] <http://www.belpex.be/>

[4] <http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-eviter-le-blackout-en-cas-de-penurie-deelectricite>

[5] <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/securite-des/penurie-deelectricite/plan-de-delestage>

[6] <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/securite-des/penurie-deelectricite/plan-de-delestage/ma-rue-et-elle-concernee>

[7] <http://www.electricite-en-equilibre.be/>

[8] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/electricite>

[9] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/noblackout>

[10] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/energie>